

## INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, la Ville de Bourg en Bresse publie ci-dessous les données synthétiques en euros relatives à sa situation financière (budget primitif 2018).

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate DGCL, communes de 20 000 à moins de 50 000 hab (comptes de gestion 2015)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 265,99	1 269,00
2	Produit des impositions directes/population	605,69	626,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 406,83	1 450,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	360,98	259,00
5	Encours de la dette/population	1 053,58	1 118,00
6	DGF/population	218,97	244,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,8%	60,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	98,8%	94,30%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	25,66%	17,90%
10	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	74,9%	77,10%